

COMMUNE DE VASLES



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 AVRIL 2022

Nombre de Membres : 19

Présents : 14

Votants : 18

L'An deux mil vingt-deux le quatre avril à vingt Heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la MAIRIE, sous la présidence de Sylvain ROUVREAU, Maire de la Commune de Vasles.

Date de Convocation : 30 mars 2022

PRESENTS : Sylvain ROUVREAU, Patrice FLEURY, Florence GRENOUX, Delphine BAUDIFFIER, Jean-Pierre DUPUIS, Mickaël TIFFENEAU, Guillaume PARNAUDEAU, Benoit GRASSET, Octavie QUINTARD, Caroline FILLON, Marie-Andrée PILLOT, Mireille MOUFFRANC, Pascal PINTAUD et Jean-Michel COUTURIER

EXCUSÉS : Jean-Marc GIRET (pouvoir à Pascal PINTAUD), Sylvie LEFEVRE (pouvoir à Jean-Pierre DUPUIS), Florent GAZEAU (pouvoir à Caroline FILLON), Séverine PROUTIERE (pouvoir à Sylvain ROUVREAU) et Ingrid VEILLON

SECRETAIRE DE SEANCE : Caroline FILLON

Le secrétaire de séance est nommé à l'unanimité : Caroline FILLON

Approbation du procès verbal du 28 février 2022

Patrice Fleury, demande que le montant des indemnités de Nadine Germon reversé au CCAS soit mentionné dans le procès verbal, soit 3080€

Le Conseil municipal approuve le compte-rendu du 28 février 2022 à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix pour

1°) - Autorisation au Maire pour signatures des Comptes de Gestion 2021

Point ajourné. Les comptes de gestion 2021 du Service de Gestion Comptable n'ont pas été reçus en Mairie au moment de l'ouverture du Conseil Municipal

2°) – Votes des Comptes Administratifs 2021

N'ayant pas reçu les comptes de gestion 2021 du Service de Gestion Comptable de Saint Maixent l'Ecole, il est proposé au Conseil que les comptes de gestion des budgets Mouton-Village, ZAE et Cantine et Transport Scolaire soient présentés sans vote du Conseil

L'approbation des comptes de gestion pour ces budgets seront votés lors du prochain Conseil prévu le 11 avril avec les autres budgets

3°) - Affectation des résultats pour le budget principal

Point ajourné

4°) – Votes des Budgets Primitifs 2022

Mickaël TIFFENEAU, Adjoint au Maire, présente les différents budgets primitifs Mouton Village, ZAE et Cantine et Transport Scolaire pour lesquels le Conseil Municipal est amené à se prononcer.

Budget Primitif 2021 du budget des activités économiques :

M. Mickaël TIFFENEAU, Adjoint au Maire, présente le Budget Primitif 2022 équilibré en dépense et en recette comme suit :

- **Section de fonctionnement : 255 500,00 €**

DEPENSES	BP 2022
011 Charges à caractères générales	20 800,00
012 Charges de Personnel	0,00
65 Autres charges de gestion	12 000,00
66 Charges Financières	11 500,00
67 Charges exceptionnelles	6 635,56
68 Dotation aux amort.	0,00
DEPENSES REELLES	50 935,56
023 Virement section invest.	204 564,44
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	255 500,00

RECETTES	BP 2022
70 Produits de services	4 000,00
74 Dotations	155 000,00
75 Autres produits	96 500,00
76 Produits financiers	
77 Produits exceptionnels	0,00
RECETTES REELLES	255 500,00
042 Opérations d'ordre	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	255 500,00

• **Section d'investissement : 615 959,23 €**

DEPENSES	RAR 2021	BP 2022
001 Déficit antérieur reporté		72 985,49
21 Immo corporelles	0,00	0,00
OP 240 Maison de Santé	0,00	292 000,00
OP 250 Station services	11 973,74	86 000,00
OP 260 Espace Agora	0,00	63 000,00
DEPENSES REELLES	11 973,74	513 985,49
16 Emprunts	0,00	90 000,00
041 Opération d'ordres	0,00	0,00
DEPENSES INVESTISSEMENT	0,00	603 985,49
	615 959,23€	

RECETTES	RAR 2021	BP 2022
OP 240 Maison de Santé	0,00	140 000,00
OP 250 Station services	0,00	0,00
OP 260 Espace Agora	0,00	0,00
RECETTES REELLES	0,00	140 000,00
10 Dotations (excédent fonct N-1)	0,00	77 394,79
16 Emprunts	0,00	194 000,00
021 Virement de la section fonctionnement		204 564,44
041 Opération d'ordres	0,00	0,00
RECETTES INVESTISSEMENT		615 959,23
		615 959,23€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix pour :

- Le Budget Primitif 2021 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- Le Budget Primitif 2021 au niveau des opérations et des chapitres pour la section d'investissement.
- Sans vote formel sur chacun des chapitres.

Budget Primitif 2021 du budget Cantine et Transport Scolaire :

M. Mickaël TIFFENEAU, Adjoint au Maire, présente le Budget Primitif 2022 équilibré en dépense et en recette comme suit :

• **Section de fonctionnement : 128 132,51 €**

DEPENSES		BP 2022
011	Charges à caractères générales	51 450,00 €
012	Charges de personnel	70 000,00 €
65	Autres charges de gestion	6 682,51 €
67	Charges exceptionnelles	0,00 €

68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00 €
DEPENSES REELLES		128 132,51 €

RECETTES		BP 2022
002	Déficit antérieur reporté	4 120,63 €
70	Produits de services	40 000,00 €
74	Dotations	84 011,88 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		128 132,51 €

- **Section d'investissement : 0,00€**

.Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix pour :

- **Le Budget Primitif 2022 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.**
- **Sans vote formel sur chacun des chapitres.**

Budget primitif 2021 du budget de la Régie Mouton Village :

M. Mickaël TIFFENEAU, Adjoint au Maire en charge des Finances, présente le Budget Primitif 2022 équilibré en dépense et en recette comme suit :

- **Section de fonctionnement : 91 793,41 €**

DEPENSES		BP 2022
002	Déficit antérieur reporté N-1	5 693,41
011	Charges à caractères générales	44 500,00 €
012	Charges de personnel	39 700,00 €
68	Dotations aux amortissements	1 900,00 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		91 793,41 €

RECETTES		BP 2022
013	Atténuation des charges	6 000,00 €
70	Produits de services	85 793,41 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT		91 793,41 €

- **Section d'investissement : 6 520,14 €**

DEPENSES		BP 2022
21	TOTAL INVESTISSEMENT	6 520,14 €

DEPENSES		BP 2022
001	Excédent antérieur reporté	4 520,14 €
28	Amortissements	2 000,00 €
TOTAL INVESTISSEMENT		6 520,14 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix pour :

- **Le Budget Primitif 2022 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.**

- **Le Budget Primitif 2022 au niveau des opérations et des chapitres pour la section d'investissement.**
- **Sans vote formel sur chacun des chapitres.**

5°) – Ressources Humaines : ouverture de postes

Pour tenir compte de la nouvelle organisation dans les différents services (technique, administratif et touristique), pour un accroissement d'activité, Delphine BAUDIFFIER, Adjointe au Maire en charge des ressources humaines propose au Conseil Municipal l'ouverture de 3 postes à temps complet :

- 2 postes d'Adjoints Administratifs prenant effet durant l'été 2022
- 1 poste d'Adjoint technique à compter du 1^{er} juin
- 1 contrat PEC animateur à compter du 1^{er} avril

La vacance d'emploi des postes administratifs et technique sera faite sur le portail du CDG79 pour une durée minimale de 2 mois. Dans l'attente d'un recrutement et pour les besoins du service, il sera fait appel à des emplois contractuels.

Après avoir entendu les explications complémentaires de M. Le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **DECIDE**, à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix pour :

- **LA CREATION** d'emplois permanents d'Adjoint Technique Territorial et d'Adjoints Administratifs Territoriaux à temps complet comme mentionnés ci-dessus ;
- **PRECISE** que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

6°) - Convention de prestation de services à titre gratuit relative à l'entretien des équipements de la Commune de Vasles affectés à l'exercice des compétences communautaires

Mme Florence GRENIUUX, Adjointe au Maire et Conseil Communautaire explique au Conseil que conformément à l'article L.5214-16-1 du Code général des collectivités territoriales, les communautés de communes et leurs communes membres peuvent conclure des conventions par lesquelles l'une d'elles confie à l'autre la création ou la gestion de certains équipements ou services relevant de ses attributions.

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine ne disposant pas des moyens internes nécessaires pour assurer les travaux d'entretien réguliers des équipements affectés à l'exercice de ses compétences, il est prévu, dans un souci de mutualisation et d'efficacité des moyens d'action, de confier cet entretien à la commune d'implantation des équipements

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** à la majorité des suffrages exprimés par 19 voix pour:

- **D'APPROUVER** les termes de la convention de prestations de service à titre gratuit relative à l'entretien des équipements communaux affectés à l'exercice des compétences communautaires, pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2022 ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document relatif à ce dossier

7°) – Rétrocession de parcelles privées dans le domaine public

Le Maire informe le Conseil Municipal, de la demande de la SCI COSMOS, de la SCI Rte de Poitiers, M. COURRILLAUD David et de Mme RUSSEIL Adeline de céder à la Commune 3 parcelles cadastrées BO N°443, 448 et section D N°481 (propriété uniquement de la SCI Route de Poitiers) d'une superficie totale de 534m² située dans le prolongement de la Rue de la Chênaie afin que ces dernières soient intégrées dans le domaine public par le biais d'une déclaration d'abandon perpétuel à la Commune de Vasles au sens de l'article 1401 du code général des impôts



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE** à la majorité des suffrages exprimés par 8 voix pour, 5 contre et 5 abstentions

- **D'APPROUVER** la rétrocession des parcelles ci-dessus mentionnées dans le domaine public
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier

8°) – Permanences des Elections Présidentielles des 10 et 24 avril 2022

Le tableau des permanences pour les élections présidentielles fait le tour de l'assemblée. Les élus se sont positionnés sur les différents créneaux proposés

9°) – Questions Diverses

.Comité Ukraine: Mireille MOUFFRANC informe le Conseil qu'il est compliqué de mettre en place l'accueil des réfugiés avec les familles qui se sont proposées de les héberger. Il faut passer par une association et c'est aussi difficile de trouver les associations

Par ailleurs un camion du Centre Social des Forges est parti livré des denrées aux portes de l'Ukraine

.Maison de Santé: Jean-Michel COUTURIER questionne le Conseil Municipal par rapport à l'agrandissement et la prise en charge de la climatisation

Séance du 4 avril 2022

ROUVREAU Sylvain		PROUTIERE Séverine	Excusée
FLEURY Patrice		GRASSET Benoit	
GRENIOUX Florence		GAZEAU Florent	Excusé
DUPUIS Jean-Pierre		QUINTARD Octavie	
BAUDIFFIER Delphine		FILLON Caroline	
TIFFENEAU Mickaël		PILLOT Marie-Andrée	
GIRET Jean-Marc	Excusé	MOUFFRANC Mireille	
LEFEVRE Sylvie	Excusé	PINTAUD Pascal	
VEILLON Ingrid	Excusée	COUTURIER Jean-Michel	
PARNAUDEAU Guillaume			